

N° 119
SÉNAT

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2019-2020

8 juillet 2020

PROJET DE LOI

de règlement du budget et d'approbation des comptes de l'année 2019

(procédure accélérée)

Le Sénat n'a pas adopté, en première lecture, le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale en première lecture après engagement de la procédure accélérée.

Voir les numéros :

Assemblée nationale (15^e législature) : 2899, 3011 et T.A. 432.

Sénat : 505 et 528 (2019-2020).

Délibéré en séance publique, à Paris, le 8 juillet 2020.

Le Président,

Signé : Gérard LARCHER